

# Laos 1959-1961 - correspondence, official documents, press clippings, chrono...

*HS L 179:85*



National Library  
of Sweden

Dag Hammarskjöld's samt.

Laos. 1959

30 Sept.

Statement by Khamphan Panya,  
Foreign Minister of Laos, Chief of the  
Laotian Delegation to the 14th Session of  
the General Assembly.

MISSION PERMANENTE  
DU ROYAUME DU LAOS  
AUPRES DES NATIONS UNIES

---

New York, le 30 Septembre 1959.

DISCOURS PRONONCE PAR S.E. KHAMPHAN PANYA  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INFORMATION ET DE L'EDUCATION,  
Président de la Délégation Lao à la XIVème Session  
Ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

TEXTE SOUS EMBARGO

Prière de n'utiliser ce texte  
d'aucune manière avant que le  
discours ait été prononcé.

Monsieur le Président,

La Délégation du Laos est heureuse de vous renouveler ses chaleureuses félicitations pour votre accession à la Présidence de cette Assemblée.

Mon pays se réjouit hautement de voir cette éminente magistrature confiée à une personnalité dont les exceptionnelles qualités sont reconnues par cet imposant aéropage et dont la vie publique n'a été qu'une longue consécration à la défense des plus nobles idéaux.

Monsieur le Président, nous savons tous que vous avez oeuvré dans notre Organisation depuis le jour de sa naissance. Bien plus, sa devancière, la Société des Nations, vous comptait déjà dans ses rangs. Cela revient à dire que votre expérience, des choses et des gens, de notre Organisation et de son fonctionnement est sans pareille. Votre compétence, jointe à des aptitudes personnelles, des qualités rares, fait de vous aujourd'hui, la personnalité la mieux qualifiée pour occuper la place d'honneur de notre Organisation.

Votre élection est pour vous un éclatant hommage rendu à la fois à votre noble pays, aux pays de l'Amérique Latine, et à vous-même, un hommage à l'égard d'une activité sans défaillance consacrée entièrement à la cause et à l'entente internationales.

C'est dans ce sens que nous interprétons l'unanimité qui vous a porté au fauteuil présidentiel.

Notre conviction est que sous votre présidence, la quatorzième session pourra inscrire à son actif d'autres accomplissements qui sont les buts de notre Organisation.

x x

Monsieur le Président, la Délégation du Laos s'associe à l'hommage qui a été rendu du haut de cette tribune à la mémoire du Premier Ministre de Ceylan dont la fin tragique a plongé son peuple dans la tristesse et le deuil. Les circonstances dans lesquelles a été perpétré le crime ont soulevé un sentiment unanime d'indignation au Peuple Lao. Pratiquant du Bouddhisme du Petit Véhicule dont le berceau est Ceylan que nous appelons "a Lanka", le Peuple Lao communique de tout cœur avec le Peuple Cinghalais dans l'épreuve qu'il traverse -

Il est d'usage qu'à l'occasion de l'Assemblée Générale nous jetions un regard en arrière afin de mesurer le chemin parcouru dans l'espace d'une année. Cette opération bien que coutumière n'en est pas moins importante. Il est nécessaire de faire le point pour savoir où nous en sommes, dans notre marche vers les idéaux que nous voulons atteindre. Chaque obstacle franchi, chaque objectif atteint est un encouragement pour les efforts ultérieurs. Toute défaillance, lacune ou insuffisance doit être signalée afin d'y porter remède. Les méthodes habituelles peuvent être en défaut devant les situations, ce sera alors le moment d'envisager de nouvelles techniques. Enfin il importe de s'assurer si toute cette activité s'est bien exercée dans le cadre qui lui est assigné, conformément aux buts proclamés de notre Organisation.

Mon Gouvernement, en ce qui le concerne, se plaît à constater le bilan positif de cette année et cette constatation renforce sa confiance dans le rôle non seulement de conciliation, de médiation des Nations Unies mais également dans son oeuvre économique et humanitaire tels l'aide aux pays sous-développés et les secours aux populations déshéritées.

Parmi les réalisations accomplies l'année passée par l'Organisation, il faudrait tout d'abord citer son heureuse intervention dans le Moyen Orient qui avait permis non seulement d'éviter des actions irréparables mais encore d'instituer un climat propice à la détente, à la paix et à la tranquillité dans une région réputée par son extrême sensibilité aux contingences politiques.

Dans le même temps, le Fonds Spécial des Nations Unies, dans le cadre

du Programme Elargi d'Assistance Technique a accompli, par l'intermédiaire des institutions spécialisées, une tâche importante dans tous les domaines du développement économique et social en permettant l'amélioration de la santé publique, de l'agriculture, de la technique etc... Il est permis d'espérer que devant ces résultats éclatants l'unanimité sera facilement réalisée en vue de l'augmentation des contributions à ce fonds.

De son côté, l'aide aux réfugiés qui n'avait d'ailleurs jamais été négligée depuis les premiers jours du fonctionnement de notre Organisation a reçu une impulsion aussi subite qu'inespérée. Devant l'immensité du problème et son acuité grandissante à mesure que passe le temps, les moyens de routine s'avéraient insuffisants. La conscience collective a été ébranlée, et il est exact de dire que chacun se sentait gêné, au milieu de la liberté, de la sécurité et du confort dont il jouissait, en face de la situation injuste, du sort pitoyable de millions d'hommes dont le moins qu'on puisse en dire est qu'ils ont autant de droits que tous les autres au partage des biens de cette terre. L'Année Mondiale des Réfugiés a donc été instituée dont les résultats seront sans nul doute à la mesure des efforts fournis. C'est de tout coeur que mon Gouvernement et mon pays se sont associés à cette action de solidarité universelle, mais je ne voudrais pas manquer de rendre hommage à la nation qui, l'ayant conçue et présentée à l'Assemblée Générale l'a faite entérinée, par son initiative, avec une large majorité. Je voulais citer le Royaume-Uni.

Toutes ces réalisations peuvent être inscrites à l'actif de notre Organisation mais il serait impardonnable de ne pas associer à ces

.../

réussites la personne du Secrétaire Général dont l'inlassable activité doit commander le respect et la gratitude de tous. Grâce à lui, à ses qualités élevées d'hommes, à sa haute culture, sa compétence et son dévouement, les décisions des Nations Unies sont traduites en actes et en résultats concrets. Qu'il agisse en tant que Secrétaire Général ou en son nom personnel, son action a toujours eu une influence heureuse. Sa dernière visite à un certain nombre de capitales des Etats membres en est la meilleure illustration. Mon pays est heureux de lui rendre ici un public hommage.

Certes, nous pouvons éprouver une satisfaction justifiée en ce qui concerne l'actif, mais l'autre côté du bilan n'en est pas moins inquiétant. De grands problèmes restent à résoudre et malgré le temps et les efforts fournis, aucun résultat appréciable n'a pu être enregistré jusqu'ici. En tête de liste figure celui du désarmement et de l'arrêt des expériences nucléaires et thermo-nucléaires. Depuis quelques mois, l'émerveillement du monde n'a cessé d'être soulevé par les bonds prodigieux de la science. Il est paradoxal de constater qu'au lieu de la joie ou de l'allégresse, ce sont plutôt la crainte et la peur qu'ont suscitées la démonstration éclatante des satellites artificiels et le prodige des fusées à la lune. Depuis l'ouverture de la quatorzième session, de nombreux projets de désarmement ont été exposés devant l'Assemblée. Une addition à l'ordre du jour vient même d'être adoptée ayant trait à un désarmement complet. Espérons que ces prémisses ainsi que la rencontre des Chefs des deux principales puissances atomiques clarifieront et assainiront le climat actuel de méfiance et de suspicion afin de préparer la voie pour une meilleure

.../

compréhension réciproque. Autrement la perspective du monde serait bien sombre et l'on assisterait à l'accomplissement de ce paradoxe dont je venais de parler, un paradoxe qui conduirait jusqu'à l'absurdité, celui de voir des doctrines et des techniques conçues pour le bien-être de l'humanité conduire l'humanité à sa perte.

Par ailleurs, un certain nombre de décisions de l'Assemblée sont restées lettres mortes à cause du refus de collaboration des nations intéressées. A cet égard, l'opinion mondiale, la conscience universelle ne cesseront d'être alarmées tant que Sir Leslie Monroe n'aura pas la possibilité d'accomplir la mission que les Nations Unies lui avaient confiée. Fait plus grave, la violation des droits politiques et individuels du peuple hongrois, parce qu'elle n'avait pas été redressée, a engendré, toujours de la part d'un pays totalitaire, d'autres manquements au respect de la personne humaine et à l'esprit de notre Charte. Des confins de l'Asie, du Tibet exactement, nous parviennent des échos qui ont endeuillé le reste du monde. En dépit des accords solennels, le peuple tibétain a vu tous ses droits anéantis, son entité abolie. Il est aujourd'hui sans défense. Son Chef n'a eu la vie sauve que grâce à des circonstances providentielles.

Devant ce crime caractérisé, perpétré à l'encontre des droits de l'homme et d'un peuple, inspiré par une idéologie qui fait table rase de toutes les valeurs qui constituent le fondement de l'humanité, les Nations Unies ont le devoir sacré d'intervenir. Et j'espère qu'elles le feront dans le plus bref délai car chaque jour qui passe rend plus intolérables

.../

Les souffrances du peuple thibétain.

Faisant suite à cette énumération, Monsieur le Président, j'en viens maintenant à l'agression dont est victime mon pays. Cette agression est la résultante d'un plan mûrement établi qui ne visait rien moins qu'à supprimer l'existence de mon peuple et de mon pays. Aussi pour me permettre d'exposer le problème à l'Assemblée avec toute la clarté désirable, je vous demande de m'autoriser à me reporter à quelques années en arrière.

#### Historique de la situation au Laos

En 1954 les Accords de Genève ont mis un terme à la longue guerre d'Indochine que le Laos n'avait pas provoquée mais dont il recevait le lourd héritage. En ce qui concerne le Laos, les stipulations contenues dans ces Accords étaient de deux sortes:

##### A- Clauses militaires:

1) Retrait des troupes étrangères, c'est-à-dire du Corps Expéditionnaire français d'une part et des troupes de la République Démocratique du Vietnam d'autre part.

2) Regroupement des Unités des Unités Combattantes du Pathet-Lao dans les deux provinces de Phongsaly et de Samneua en attendant leur intégration.

##### B- Clauses politiques:

1) Rétablissement de l'administration royale dans les provinces de Phongsaly et de Samneua où la République Démocratique du Vietnam avait aidé les Unités Combattantes du Pathet-Lao à organiser une administration de son genre, après avoir bousculé, à la faveur du cessez-le-feu les

.../

forces gouvernementales qui s'y trouvaient encore à la date de la signature des Accords.

2) Réintégration dans la communauté nationale des ressortissants Lao qui n'étaient pas du côté des forces royales pendant les hostilités et que l'on a appelé les Unités Combattantes dites du Pathet Lao.

C- Exécution des Accords par le Gouvernement Royal:

Tels étaient les éléments essentiels du problème à résoudre. Pour y parvenir, six mois auraient suffi entre interlocuteurs de bonne foi. Il avait fallu plus de trois ans durant lesquels le Gouvernement Royal avait été jusqu'à la limite de la patience, de l'indulgence, acceptant toutes les demandes et octroyant toutes les concessions, refusant jusqu'à la dernière minute de traiter les Pathet-Lao autrement que comme les enfants du pays, nourrissant jusqu'au dernier moment l'espoir de les voir enfin instruits de leurs erreurs passées et disposés à coopérer avec le Gouvernement Royal à l'oeuvre de redressement national. Les Accords de Vientiane signés le 12 Novembre 1957 furent l'oeuvre de la patience, de la bonne volonté et du pardon du Gouvernement Royal. Ils prévoyaient:

- 1) la remise de l'Administration des provinces de Phongsaly et de Samneua au Gouvernement Royal, ce qui eut lieu solennellement le 18 Novembre 1957.
- 2) l'inclusion dans le Gouvernement Royal de deux membres du Pathet-Lao, ce qui eut lieu le même jour que précédemment.
- 3) l'organisation d'élections, ce qui fut fait le 4 Mai 1958.
- 4) l'intégration dans l'armée nationale d'un contingent de 1.500 hommes de l'ancien Pathet-Lao et la livraison au Gouvernement Royal de tout

.../

le matériel de guerre.

5) la fixation au 19 Janvier 1958 la date ultime des délais d'application de ces mesures.

Les Accords de Vientiane avaient incontestablement apporté une détente. La Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle, organisme institué par la Conférence de Genève de 1954, voyant ainsi sa présence désormais sans objet, considérant sa tâche terminée, se retira du Laos au mois de Juillet 1958. Avec le retour du calme et de la sécurité, la population rassurée se remit au travail.

Hélas, cela ne devait pas durer longtemps. Tout recommença au mois de Mai 1959 lorsque le deuxième bataillon Pathet-Lao, au lieu de se faire intégrer dans l'Armée Nationale comme convenu, choisit délibérément le chemin de la rébellion et de la fuite. Appuyé en force par les éléments du Vietminh, c'est-à-dire, de la République Démocratique du Vietnam il revint par la suite s'attaquer aux forces nationales en créant une situation telle que mon Gouvernement a été obligé d'en saisir les Nations Unies et de solliciter son intervention pour mettre un terme à une agression caractérisée.

D- Les accusations faites contre le Gouvernement du Laos ne reposent sur aucun fondement:

En même temps qu'elle donnait son appui au Pathet-Lao, la République Démocratique du Vietnam lançait contre le Laos des accusations aussi virulentes que fantaisistes. Naturellement ses amis et ses alliés communistes se sont empressés de lui emboîter le pas. Avec tous les moyens dont leur arsenal de propagande est richement pourvu, ils ont accusé le Laos

.../

d'avoir violé les Accords de Genève, les Accords d'intégration de Vientiane, d'avoir maltraité les Pathet-Lao et transformé son territoire en tremplin d'agression.

Je voudrais brièvement, mais de la façon la plus solennelle, apporter ici un démenti à ces allégations. Auparavant, permettez-moi, Monsieur le Président, de faire une petite remarque. Du fait que la République Démocratique du Vietnam s'institue le porte-parole attitré des rebelles Lao, du fait qu'elle prétend indiquer au Gouvernement Royal les décisions internes à prendre et la conduite internationale à suivre, ces faits ne constituent-ils pas une preuve suffisante d'ingérence?

1) Le Laos n'a pas violé les Accords de Genève:

Le 11 Février dernier le Chef du Gouvernement Lao, Son Excellence Phoui Sananikone, avait déclaré que le Laos a rempli les obligations que lui imposaient les Accords de Genève. En effet, la phase militaire est passée. En ce qui concerne les clauses politiques, seuls subsistaient quelques petits détails dont le règlement d'ailleurs était virtuellement achevé dans un bref délai. La Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle l'avait bien reconnu en se retirant. La République Démocratique du Vietnam s'est saisie de cette déclaration pour en faire son cheval de bataille. D'après elle le Gouvernement Lao avait fait cette déclaration pour se dérober aux clauses contingentant ses forces armées, prohibant son engagement dans un pacte, l'abandon de sa neutralité.

Au nom du Gouvernement Royal, je m'inscris en faux contre ces assertions.

.../

Les Accords de Genève prévoyaient le maintien au Laos, dans le cadre de sa sécurité et de l'instruction de son armée, un contingent français de 3.500 hommes et 1.500 instructeurs à faire stationner dans deux bases. Aujourd'hui, malgré le danger, l'effectif est ramené à 300 hommes et 100 instructeurs. La deuxième base militaire française n'a jamais été installée.

Les Accords de Genève permettent au Laos l'introduction d'une quantité d'armes et de matériel nécessaire par ses besoins de défense et de sécurité. A aucun moment cette quantité n'a dépassé les limites raisonnables. Le Laos n'a pas reçu d'armes stratégiques et ne peut constituer un danger pour ses voisins.

La République Démocratique du Vietnam a encore accusé le Laos de se transformer en base militaire américaine. En fait, il y a depuis quelques mois 100 instructeurs américains au Laos. Ils y travaillent dans le cadre et sous la supervision de la Mission militaire française. Leur venue, motivée par des considérations pratiques, était l'objet d'une négociation entre la France, les Etats-Unis et le Laos, leur nombre manifestement modeste ne peut alimenter l'inquiétude qu'essaie d'entretenir la République Démocratique du Vietnam. Fort de sa sincérité et de sa loyauté le Laos avait même annoncé plusieurs semaines à l'avance l'accord réalisé avec la France et les Etats-Unis.

Enfin, pour couper court à toute calomnie, le Gouvernement Royal a publié le 17 Février, ce qu'il n'avait pas jugé utile de faire la semaine précédente, un communiqué confirmant sa position qui est celle de la neutralité et de l'abstention de se joindre à un pacte militaire.

.../

Cette clarification n'avait pas, bien entendu, diminué l'ardeur agressive de la République Démocratique du Vietnam, tant est exact le proverbe, "il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre."

2) Le Gouvernement Royal n'a pas violé les Accords de Vientiane:

Le Chef des rebelles avait écrit au Président de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle au Vietnam que le Gouvernement Royal a fait preuve de discrimination envers les anciens Pathet-Lao. Monsieur le Président, il n'en est rien. Tous les témoins peuvent vous dire que les anciens Pathet-Lao occupent actuellement, au même titre que les autres citoyens lao, différentes postes et situations dans les offices administratifs ou gouvernementaux. Seulement avant leur admission régulière dans les différents cadres de l'administration, il a été procédé à certains examens auxquels participaient en même temps, d'autres fonctionnaires afin de se rendre compte de leur degré d'instruction et de leur compétence professionnelle. C'est une procédure normale dans le pays et je ne pense pas qu'il en soit autrement dans les pays civilisés.

Quant à l'incorporation des éléments militaires qui nous a valu les critiques les plus virulentes, voici la stricte vérité.

Les Accords prévoyaient:

- a) l'intégration de 1.500 anciens Pathet-Lao;
- b) les normes de cette intégration devaient être celles utilisées dans l'Armée Nationale;
- c) toute difficulté soulevée par cette intégration devait être tranchée par le Gouvernement Royal.

Mille cinq cents hommes dans l'Armée Royale représentent deux

.../

bataillons dont l'effectif d'officiers est de quarante-et-un, dont deux Chefs de bataillon, Le Pathet-Lao demandait l'intégration de cent-douze officiers correspondant à l'encadrement de six bataillons dont trois colonels. Naturellement de telles prétentions ne pouvaient faciliter l'opération. Renouvelant ses gestes de paix et de conciliation, le Gouvernement Royal accepta toutes les demandes. Les cadres devaient être désignés par le Commandement des forces de l'ancien Pathet-Lao. Ce dernier se refusant à le faire, le Gouvernement Royal décida en Décembre 1958 de réintégrer un ex-UCPL comme Colonel et le charger de désigner en collaboration avec l'Etat-Major de l'Armée Royale les autres cadres provenant du Pathet-Lao. Une Ordonnance Royale procédait à cette nomination en la personne du Colonel Singkapo. Après avoir accepté l'offre gouvernementale, celui-ci refusa de se rendre à la cérémonie officialisant sa réintégration en indiquant la décision de son parti.

Décidé à en finir avec la question, le Gouvernement Royal entreprit lui-même de désigner les cadres et de fixer au 11 Mai 1959 la date de l'intégration. Le jour venu, le deuxième bataillon Pathet-Lao cantonné à la Plaine des Jarres refusa de se faire intégrer et prit le chemin de la frontière du Nord-Vietnam.

3) Le Gouvernement Royal n'est pas coupable d'actes illégaux envers les anciens Pathet-Lao:

La République Démocratique du Vietnam nous dit par la voie de sa presse et de sa radio que si les deux anciens Ministres Pathet-Lao étaient réintégrés dans le Cabinet gouvernemental la crise au Laos prendrait automatiquement fin. Quelles paroles étranges de la part d'un pays qui

.../

se défend de s'immiscer dans les affaires d'autrui. Depuis le mois d'Août 1958 la majorité de l'Assemblée Nationale Lao avait porté au pouvoir une équipe qui ne comprenait plus les partisans du Vietminh. Mais tout cela a eu lieu selon les règles parlementaires et démocratiques et j'ajoute que nous n'agissons pas comme ces pays soit-disant démocratiques dont chaque acte est une atteinte à la démocratie.

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU VIETNAM COUPABLE D'AGRESSION ET DE SUBVERSION

Monsieur le Président, je vous ai longuement exposé l'absence de fondement des accusations faites contre mon pays et mon Gouvernement. En réalité la situation actuelle au Laos qui a motivé l'envoi d'une sous-commission nommée par le Conseil de Sécurité est le fait d'une ingérence et d'une agression de la part de la République Démocratique du Vietnam.

1) Collusion entre le Pathet-Lao et le Vietminh:

La collusion entre le Pathet-Lao et le Vietminh a des racines lointaines. Le Pathet-Lao était issu du mouvement Lao-Issara fondé en 1945, au cours des événements d'Extrême-Orient, pour s'opposer au retour d'un régime de protectorat et de dépendance. L'objectif ayant été atteint par le Gouvernement resté à Vientiane, le parti Lao-Issara qui vivait en exil en Thaïlande se dissolva en 1950 et ses membres rejoignirent les différentes formations restées au Laos. La plupart des dirigeants et responsables actuels du Laos appartenaient à ce mouvement. Seuls refusèrent de le faire une poignée d'hommes dont le but n'était pas de lutter pour l'indépendance nationale. Certains étaient coupables de délits de droit commun et craignaient, sans raison d'ailleurs, d'avoir à

.../

répondre devant la justice. Ils rejoignirent les rangs vietminhs dans la campagne d'Indochine pour revenir en 1954 nantis de toute l'influence que leur procurait la victoire vietminh. Par leurs actes nous avons clairement constaté que leur but final était la communisation du Laos.

Dans ce contexte il est facile d'apprécier chacun de leurs gestes. Ce n'est pas sans raison qu'ils cherchaient à prolonger à l'infini les négociations de réunification et de réintégration car en se retirant pour se regrouper à Samneua et Phongsaly le Pathet-Lao et le Vietminh avaient amené de force les jeunes gens des villages qu'ils traversaient. Ils attendaient le retour de ces jeunes gens éduqués à Hanoi et à Pékin dans la discipline qu'il est inutile de nommer avant de se lancer dans leurs opérations rituelles de noyautage et de subversion. On comprend alors pourquoi le Pathet-Lao avait tenu à rencontrer les représentants du Gouvernement Royal à Rangoon: c'est le chemin le moins court pour régler des affaires internes.

Ce n'était pas parce qu'il était mécontent des conditions gouvernementales que le deuxième bataillon s'était enfui. Le Pathet-Lao n'avait jamais voulu cette intégration car elle le priverait du soutien militaire pour accomplir son plan machiavélique.

C'était pour poursuivre ce plan qu'il avait installé des dépôts d'armes dans la forêt et remis au Gouvernement Royal un nombre d'armes qui ne correspondait pas au chiffre avancé et pour la plupart en mauvais état. Depuis le mois de Novembre 1957, date de la remise du matériel de guerre, en application des Accords de Vientiane, le Gouvernement Royal a récupéré 4.000 armes cachées, grâce à la coopération de la population qui a été soustraite aux exactions du Pathet-Lao.

.../

Il y a quelques jours, Monsieur le Président, je citais un exemple de la collusion manifeste entre le Vietminh et le Pathet-Lao. Il s'agissait d'une pétition que le leader des anciens Pathet-Lao adressait au Chef du Gouvernement. Avant que le Premier Ministre puisse prendre connaissance de cette lettre déposée une heure auparavant sur son bureau la Radio de Hanoi en diffusait déjà le contenu. De là à conclure que le Pathet-Lao est télécommandé de Hanoi il n'y a qu'un pas et les exemples de ce genre ne manquent pas.

2) La République Démocratique du Vietnam du Nord aide les rebelles:

L'aide donnée par la République Démocratique du Vietnam aux rebelles pour provoquer des troubles au Laos est indéniable.

La Radio de Hanoi tient une large place dans cette machination. Elle ne tarissait pas de jeter contre le Laos des flots d'accusations, de calomnies, de paroles tendancieuses dans le but de provoquer le désarroi parmi la population et l'inciter à se séparer du Gouvernement. Pendant longtemps le Gouvernement s'est volontairement abstenu de répondre pour ne pas soulever de vaines polémiques. Depuis l'hiver dernier, préparant les attaques armées des mois de juillet et d'août elle augmenta de trois fois sa durée d'émission en langue lao. La Sous-Commission du Conseil de Sécurité ne manquera pas, j'espère, de se pencher sur les bulletins d'écoute. Elle y verra le thème favori de son émission qui prétend que le Pathet-Lao poursuit une lutte patriotique afin de libérer le pays et que la République Démocratique du Vietnam a le devoir de l'aider jusqu'à la victoire finale. Elle a mis ses antennes à la disposition des rebelles et dans son oeuvre de minage et de sabotage n'a reculé devant aucun

.../

scrupule: pour donner de la vraisemblance à ses émissions elle cite des passages du journal qu'aurait édité en pleine brousse le bataillon fugitif. Monsieur le Président, personne n'a vu la couleur de ce journal. C'est un produit de l'imagination créatrice de Radio Hanoi.

Mais il y a plus grave: depuis quelques semaines Radio Hanoi assure une émission quotidienne d'une durée de trente minutes en langue lao sous l'appellation de "La Voix du Commandement des Forces du Pathet-Lao." Les fournitures d'armes faites par la République Démocratique du Vietnam au Pathet-Lao sont d'autre part évidentes. Le Pathet-Lao avait remis son matériel de guerre au Gouvernement Royal le 12 novembre 1957, conformément aux Accords de Vientiane.

Le matériel caché par lui dans la forêt a été par la suite récupéré par le Gouvernement Royal. Ce matériel, remis par le Pathet-Lao et caché par lui, n'a d'ailleurs jamais joué un rôle important. L'on sait que, la veille de la remise du matériel, une cinquantaine de canons de la République Démocratique du Vietnam étaient venus récupérer à Hai Xuan, bourgade sur la route reliant Samneua à Thanh Hoa, les armes prêtées au Pathet-Lao. Des témoins oculaires qui étaient en ce moment là avec le Pathet Lao et qui aujourd'hui le quittent à cause de sa conduite anti-patriotique pourraient à chaque instant le confirmer devant la sous-commission.

Au cours des derniers combats, des armes et surtout des grenades ont été saisies. Ces dernières par leur état quasi-neuf enlèvent tout crédit à l'hypothèse selon laquelle elles auraient pu être cachées dans la forêt.

.../

Les provinces excentriques du Nord-Est, Monsieur le Président, sont parmi les plus pauvres. Le manque des voies de communication et de réserve rend le stationnement des troupes véritablement difficile. La province de Sameua manque généralement du nécessaire au moment de la soudure c'est-à-dire avant la récolte du riz et chaque année des mesures sont prises par le Gouvernement Royal pour parer à cette déficience. Cela revient à dire que la province ne peut assurer la subsistance des rebelles et de leurs alliés vietminh que pendant deux semaines au maximum. Dès lors d'où pourrait provenir le ravitaillement de nos agresseurs sinon de la République Démocratique du Vietnam?

La subsistance n'est pas, nous le savons bien, le seul besoin des troupes en campagne. Il leur faut des médicaments, des soins médicaux et chirurgicaux, etc. Au hasard des réceptions radiophoniques, il nous a été donné de capter des messages, en clair ou en code, concernant l'envoi à la frontière du Laos des produits pharmaceutiques, des médecins ou des avions pour ramener des blessés graves aux hopitaux de Hanoi, notamment au lendemain des engagements importants. Le Gouvernement Royal a soumis à l'examen de la Sous-Commission les messages les plus caractéristiques.

Pour aider les rebelles la République Démocratique du Vietnam ne se limitait pas à la fourniture d'armes, de munitions ou de ravitaillement. Elle instruisait aussi des recrues pour en faire des cadres, des propagandistes et des commissaires politiques. Deux centres d'instruction fonctionnaient, l'un à Moc Chau à 80 kilomètres de Sameua, l'autre à Thanhhoa.

.../

Comme je l'avais dit tout au début, Monsieur le Président, c'était un plan macabre qui se tramait contre la vie du Laos et du Peuple Lao.

3) La République Démocratique du Vietnam veut entretenir une tension avec le Laos afin de pouvoir accomplir son dessein.-

La poursuite de ce plan, son exécution, obéissent à une technique accomplie mais qui n'a plus de secret pour chacun de nous. Tour à tour, avec un art consommé ont été employées la force et la subversion. L'essentiel était de maintenir le harcèlement, la tension, d'éviter la trêve ou le répit.

Ainsi, au lendemain des Accords de Genève, lorsque le Pathet-Lao diminuait d'activité, peut-être pour prendre quelque répit, la République Démocratique du Vietnam prit à son tour le flambeau. Elle occupa un canton frontalier de la Province de Xieng Khouang appelé Tasseng Chang. Le Gouvernement Royal tenta de régler l'affaire à l'amiable. Les Délégations des deux pays se rencontrèrent une fois à proximité du lieu de l'incident, une autre fois à Hanoi. Au cours de ces rencontres les Représentants de la République Démocratique du Vietnam ne parlaient point de l'incident mais des traités d'amitié, de coopération économique et culturelle, etc... Cette tentative aboutit à un échec ce qui montre bien l'inanité de la procédure normale avec un interlocuteur de mauvaise foi.

Dans la suite, lorsque la politique souple et prudente du Gouvernement Royal a porté ses fruits, un calme relatif s'était établi dans le Royaume.

Les provinces du Nord connurent de nouveau la paix. Cette réussite ne pouvait cependant convenir au Pathet-Lao et à la République Démocratique du Vietnam. Celle-ci vit poindre l'effondrement de ses plans de communi-

.../

sation du Royaume. C'est alors qu'elle créa une autre série d'incidents frontaliers afin de maintenir coûte que coûte l'esprit de combat. L'occupation d'une parcelle de la Province de Tchépone est la plus grave atteinte à la souveraineté du Laos. Elle est l'exemple achevé de l'habileté de la République Démocratique du Vietnam pour créer sur un argument préfabriqué un incident territorial. Elle prétendait que le territoire lui appartenait. Monsieur le Président, on ne trouvera nulle part la définition d'un tracé qui laisserait Ban Travigne, Ban Tarua, Ban Kapai, villages situés dans ce périmètre, en territoire nord-vietnamien. Bien plus, la récente preuve que ce territoire est lao, est fournie par la carte de référence utilisée à la Conférence de Genève en 1954. Sur cette carte au 1/100.000e baptisée Tchépone Est, le tracé de la frontière lao-vietnamienne est situé au nord et à l'est des villages aujourd'hui occupés. Le Premier Ministre du Gouvernement de Hanoi, signataire pour le Nord-Vietnam des Accords de Genève a donc admis en 1954, par le premier acte officiel international auquel la République Démocratique du Vietnam a été partie, le tracé porté sur cette carte, et cela sans aucune restriction.

Le Gouvernement Royal Lao a toujours affirmé de respecter les frontières du Vietnam en particulier dans cette même région. En voici un exemple: le poste militaire de Lao-Bao qui au cours des opérations de guerre avait été occupé par des troupes franco-lao était en 1954 tenu par des unités de l'Armée lao. Celle-ci, dans les mois qui suivirent la signature des Accords de Genève, évacua ce village, qui depuis dépend des Autorités du Vietnam.

L'occupation accomplie, les autorités d'Hanoi avaient offert de négocier. L'on se demande de négocier à quel sujet? En effet une négociation

.../

ne pourrait porter que sur les modalités de l'évacuation de notre territoire national.

Mais ceci est inutile. Il suffit qu'Hanoi donne un simple ordre d'évacuation à ses troupes. L'exemple de l'occupation du Tasseng Chang nous instruit d'ailleurs suffisamment et nous interdit de tenter quelque chose dans ce sens.

Quoiqu'il en soit le Gouvernement Royal avait tenu à éviter l'aggravation de la situation. Les éléments de police dans la zone ont été retirés et les troupes qui stationnaient alentour ont été éloignées afin de ne pas avoir à déplorer des engagements armés. Fidèle à sa politique de paix et à sa confiance dans les Nations Unies, le Gouvernement Royal avait sollicité l'entremise du Secrétaire Général pour résoudre le problème. Pendant que ce dernier cherchait les voies et moyens pour dénouer la situation, un acte plus grave a été commis le 30 Août dernier qui avait provoqué les premières mesures d'urgence du Conseil de Sécurité.

4) La République Démocratique du Vietnam est coupable d'agression contre le Laos.-

Monsieur le Président,

Devant la détermination du Gouvernement Royal de ramener l'ordre et la discipline, voyant d'autre part la population s'associer de plus en plus à l'oeuvre gouvernementale et échapper lentement à leur emprise, la République Démocratique du Vietnam du Nord et le Pathet-Lao décidèrent de jouer une partie décisive pour ce qu'ils appellent la libération ou la victoire finale.

.../

Voilà l'explication exacte des événements qui se sont déroulés depuis le 16 juillet 1959 dont le paroxysme a été atteint le 30 août dernier. Aussi bien les arguments avancés par la République Démocratique du Vietnam du Nord selon lesquels l'emprise américaine sur le pays dans un dessein impérialiste est à l'origine du conflit actuel sont-ils faux.

L'aide américaine au Laos est d'intention pacifique. Les Etats-Unis nous permettent de cette façon d'asseoir notre économie. Le montant des sommes que nous recevons et leur destination sont connus. Nous n'avons jamais caché quoi que ce soit à cet égard. Une partie des crédits américains nous sert à mettre sur pied une armée indispensable aux besoins de la défense du Royaume et dont les effectifs ne sont un secret pour personne. Cette petite force défensive, simple symbole de notre indépendance, ne peut être inquiétante pour aucun pays. Le Gouvernement Royal ne reçoit d'aide militaire des Etats-Unis et de la France en matériel, personnel et instructeurs, que dans l'intérêt de la défense efficace de son territoire, conformément à sa déclaration faite à Genève.

Cette aide est donc inscrite dans un cadre juridique de caractère international. Le Gouvernement Royal a toujours insisté pour que les manifestations de celle-ci soient officiellement connues. Elle est d'ailleurs très inférieure aux prévisions puisque sur les deux bases françaises autorisées par les Accords de Genève, il n'en existe qu'une seule, avec un effectif qui est fort loin d'atteindre les 3.500 hommes de troupe autorisés pour la base de Séno et les 1.500 instructeurs pour la Mission Militaire Française.

.../

Ni bases nouvelles, ni avions de bombardement, ni artillerie lourde, ni chars nouveaux, ni encadrements étrangers n'existent au Laos, comme l'assurent Hanoi et Pékin. Tout le monde peut le constater et je ne sache pas que les trente journalistes internationaux qui circulent librement sur notre territoire en ce moment en aient fait état. En tout cas, nous invitons tous les observateurs, quels qu'ils soient, à venir vérifier nos assertions. Nous ouvrons nos portes toutes grandes à tous.

Monsieur le Président,

Nous savions que la République Démocratique du Vietnam du Nord assistait et participait de temps à autre aux raids contre les postes de l'Armée Lao. Cela n'était pas étonnant du fait que les attaques portaient toujours des endroits où elle maintient normalement des gardes frontières et des forces militaires.

Pour l'attaque des postes de Muong Et et de Xiengkho le 30 Août 1959, la République Démocratique du Vietnam du Nord ne se contentait pas de fournir une assistance et un appui. Elle y participait au grand jour. Voici le récit qu'en avaient donné les témoins oculaires:

L'attaque avait commencé à l'aube, en deux vagues successives, la première constituée par les anciens Pathet-Lao, la deuxième d'éléments ne sachant pas parler lao mais vietnamien, sur un front large de trois kilomètres, appuyée par un feu de mortiers lourds dont les tirs étaient si précis que le poste de commandement était anéanti à la quatrième salve, détruisant en même temps les installations de transmission. Débutant par le lancement d'une fusée rouge, elle prit fin sur le signal d'une fusée verte. Les agresseurs avaient traversé la rivière Nam Ma qui bordaient les

.../

postes sur des canots pneumatiques. Dans les mêmes moments, les postes de Sophao et de Sopbao situés dans le périmètre étaient assaillis.

Cette attaque a été montée, coordonnée et menée avec une technique parfaite dont seuls étaient capables les Vietminh.

Devant cette agression caractérisée, le Gouvernement Royal avait saisi les Nations Unies et sollicité son intervention. La Sous-Commission chargée de recueillir toutes observations et tous documents sur cette agression travaille maintenant activement sur les lieux.

\* \*  
\*

Monsieur le Président,

Voilà toute la genèse de la présente tension créée par la République Démocratique du Vietnam du Nord au Laos. Cette dernière nous dit et quelques autres pays avec elle que, pour normaliser la situation il suffirait de ressusciter l'ancienne Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle instituée par les Accords de Genève. Permettez-moi de donner à ce sujet la pensée du Gouvernement Royal.

- La Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle avait un champ d'action limitée à l'exécution des clauses militaires et politiques des Accords de Genève.
- Aujourd'hui, la réunification du pays est faite, la réintégration également.
- Il n'y a plus de Pathet-Lao puisque leurs unités ont été légalement dissoutes, il n'y a que des rebelles au Gouvernement et des traîtres à leur pays.
- L'agression commise par la République Démocratique du Vietnam du Nord

.../

- est un fait d'ordre distinct qui ne ressort pas de la compétence de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle, de même l'occupation de notre territoire national dont elle se rendait coupable.
- Le Royaume du Laos est un pays souverain, membre de l'Organisation des Nations Unies. Qui donc dans cette enceinte contesterait son désir légitime de préférer l'arbitrage de l'ONU?
- Qui donc soutiendrait qu'un autre arbitrage peut avoir le même caractère d'universalité que celui des Nations Unies.

Ne nous y trompons pas. La proposition tendant à ressusciter la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle est un piège et un piège cousu de fil blanc. Par ce biais, la République Démocratique du Vietnam du Nord escomptait redonner la vie aux anciens Pathet-Lao, obtenir leur regroupement dans les deux provinces du Nord d'où, elle, la République Démocratique du Vietnam du Nord, pourrait de nouveau s'en servir pour lancer ses opérations d'agression et de subversion.

\* \*  
\*

Ainsi, Monsieur le Président, le chemin vers la concorde générale restera toujours âpre et difficile, tant qu'il existera des nations qui, tout en parlant constamment de paix ne rêvent en fait que d'étendre leur orgueilleuse puissance au delà de leurs frontières par les armes ou par d'autres moyens plus tortueux mais non moins néfastes.

Ces nations perpétuent en vérité les vieilles traditions de force dont, ni les uns, ni les autres, nous ne voulons plus, car nous le savons bien,

.../

aucune guerre n'a réglé un différend définitivement ni effacé complètement les haines qu'elle engendre.

La force n'est pas toujours au service du droit, nous le voyons, et nous déplorons quant à nous, qu'elle apparaisse encore comme l'indispensable instrument politique pour certains parvenus pourtant à une puissance redoutable, en quelque sorte comblés, mais non point acquis à l'idée que leurs forces doivent uniquement servir la paix. Il existe en fait encore des nations agressives trop sûres de leur philosophie sociale, persuadées de détenir la clé de l'avenir comme de toutes choses, intimement convaincues de leur vocation missionnaire et ne négligeant aucuns moyens, fussent-ils les plus brutaux pour imposer leur idéologie.

Est-il besoin de parler ici du pacifisme de notre peuple? Quel pays, depuis des siècles, peut-il dire qu'il a été menacé, attaqué par le Laos? Une religion qui incline davantage les âmes vers le repliement et la méditation que vers la violence imprègne les Lao. Un sens de l'humain, un amour de la joie et même de la vie facile, animent notre population dont on veut bien souvent reconnaître la sagesse, semblable à celle des peuples heureux et sans histoire. Et ses armes, quand bien même il voudrait les brandir, qui peuvent-elles faire trembler?

En réalité, depuis sa récente indépendance, le Laos n'a eu qu'une idée, un but, celui d'asseoir solidement les fondations d'un Etat naissant en se consacrant avec des moyens plus que modestes à des oeuvres de reconstruction et de paix. Comment peut-on alors sans bafouer la vérité, l'accuser

.../

d'être un fauteur de troubles, d'impérialisme, ou de servir de tremplin à l'impérialisme de ses amis politiques qui ne pensent qu'à l'aider et à assurer sa jeune et frêle indépendance.

---